

**Extrait du Registre des Délibérations  
Comité Syndical  
Séance du 4 novembre 2020**

**Date de la convocation** : 29 octobre 2020

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

**Membres Titulaires :**

Victor DUDRET, *Président*  
Thierry CARRERE, Bernard PEYROULET, *Vice-Présidents*

Mohamed AMARA, Patrick BURON, Michel CAPERAN, Jean-Yves COURREGES, Jean-Marc DENAX,  
Philippe LABORDE-RAYNA, André LANUSSE-CAZALÉ, Xavier LEGRAND-FERRONIERE, Marie-Claire  
NÉ, Nicolas PATRIARCHE, Martine RODRIGUEZ.

**Membres suppléants :**

Kenny BERTONAZZI (a suppléé François BAYROU), Valérie RAMEAU (a suppléé Alain TREPEU).

**ÉTAIT REPRÉSENTÉ :**

Jean-Louis PERES (a donné pouvoir à Michel CAPERAN).

**ÉTAIENT EXCUSÉS :**

Michel BERNOS, Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Francis PEES, Valérie REVEL, Eric SAUBATTE,  
Monique SEMAVOINE.

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Claude ANTIN, Marie-Pierre CABANNE, Marc GAIRIN, Jean-Yves LALANNE, Didier LARRAZABAL,  
Jérôme MARBOT, Marc PEDELABAT, Josy POUEYTO.

**N° 3 – ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU  
DU SYNDICAT MIXTE DU GRAND PAU**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

**Mesdames, Messieurs**

Après avoir procédé à l'élection du Président et des Vice-Présidents, le 24 septembre 2020, il revient à l'assemblée délibérante de procéder à l'élection des autres membres du Bureau.

En effet, selon les dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bureau est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres.

L'article 8 des statuts du Syndicat Mixte du Grand Pau instaure un Bureau composé de 10 membres dont le Président et les deux Vice-Présidents.

**Les candidatures suivantes sont proposées :**

**7 TITULAIRES**

François BAYROU (CA Pau Béarn Pyrénées)  
Jean-Marc DENAX (CA Pau Béarn Pyrénées)  
Jean-Louis PERES (CA Pau Béarn Pyrénées)  
Monique SEMAVOINE (CA Pau Béarn Pyrénées)  
Marc GAIRIN (CC Nord-Est Béarn)  
Philippe LABORDE-RAYNA (CC des Luys en Béarn)  
Claude ANTIN (CA Tarbes Lourdes Pyrénées)

**10 SUPPLÉANTS**

Patrick BURON (CA Pau Béarn Pyrénées)  
Michel CAPERAN (CA Pau Béarn Pyrénées)  
Marie-Claire NÉ (CA Pau Béarn Pyrénées)  
Valérie REVEL (CA Pau Béarn Pyrénées)  
Martine RODRIGUEZ (CA Pau Béarn Pyrénées)  
Lucien LARROZE (CC Nord-Est Béarn)  
Xavier LEGRAND FERRONNIERE (CC Nord-Est Béarn)  
Jean-Yves COURREGES (CC Luys en Béarn)  
Marc PEDELABAT (CC Luys en Béarn)  
Chantal PAULIEN (CA Tarbes Lourdes Pyrénées)

**Il appartient au Comité syndical de procéder au vote relatif à la désignation des autres membres du Bureau.**

Inscrits : 31  
Votants : 16  
Suffrages exprimés : 17 (dont 1 pouvoir)

Sont désignés à l'unanimité,

Madame Semavoine et Messieurs Bayrou, Denax, Peres, Gairin, Laborde-Rayna et Antin membres titulaires du Bureau ;

Mesdames Né, Revel, Rodriguez, Paulien, et Messieurs Buron, Capéran, Larroze, Legrand-Ferronnière, Courrèges et Pedelabat, membres suppléants du Bureau.

*Cette délibération est examinée lors d'une séance qui se tient en visioconférence, en vertu du décret 2020-1310 en date du 29 octobre 2020, prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. L'assemblée a validé ces modalités d'organisation.*

Conclusions Adoptées

à l'unanimité

Suivent les Signatures

Pour Extrait Conforme,

Le Président,

Victor DUDRET



A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be "Victor Dudret". The signature is written over the printed name and extends upwards and to the left.